



# OFFRE D'EMPLOI Ville de Feurs

## UN(E) CHEF(FE) du service Police Municipale Emploi permanent

Située entre Roanne et Saint-Etienne, la Ville de FEURS bénéficie d'une situation géographique idéale grâce à l'implantation d'une gare et l'accès direct à l'autoroute A72. Commune de 8 400 habitants, la Ville de FEURS est un territoire dynamique et attractif.

La Ville de FEURS propose une offre culturelle et sportive variée et est particulièrement attractive grâce au dynamisme de ses commerçants et à la diversité de ses nombreuses associations.

Chaque jour, 120 agents de la Ville et Centre Communal d'Action Sociale font du territoire un lieu de vie dynamique, solidaire, en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour fournir des services de qualité aux habitants.

**Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi  
professionnel dans un environnement porteur de  
valeurs et de sens ?**

**La Ville de Feurs peut devenir votre nouvelle terre  
d'accueil !**

### POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la Ville de Feurs, vous bénéficiez d'un environnement propice à votre épanouissement professionnel et personnel :

- S'inscrire dans des projets porteurs de sens,
- Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun et dans une ambiance bienveillante, avec une attention à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle,
- Travailler dans une administration innovante, accessible et proche des habitants,
- Accès facilité à la formation professionnelle.

**#**  
**choisir  
le service  
public**

#### 📄 CONDITIONS D'EXERCICE

Poste rattaché au service Police Municipale  
35 heures hebdomadaires

#### 🕒 DATE DE RECRUTEMENT

1<sup>er</sup> octobre 2024

#### 📍 LIEU D'EXERCICE

FEURS – Police municipale (place Paul Larue  
à Feurs)

#### € RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire, NBI, prime mensuelle, prime de fin d'année, participation employeur prévoyance, action sociale (prise en charge frais de garde,..), Comité National d'Action Sociale, Association du personnel municipal.

#### 📋 CADRE D'EMPLOIS

Catégorie B (grade de chef de service police municipale) ou Catégorie C (grade de brigadier-chef principal).

#### ✉ CANDIDATURE

Le poste est fait pour vous et vous souhaitez rejoindre nos équipes ? Rien de plus simple !



Faites-nous parvenir votre candidature **avant le 23 août 2024** (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative) par mail à [mairie.rh@feurs.fr](mailto:mairie.rh@feurs.fr) **en précisant la référence de l'offre ci-après : 2024-09-CPM**

*Attention, les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.*

L'offre de recrutement est visible sur notre site internet et les réseaux sociaux de la Ville. Pour découvrir notre Ville et nos services, rendez-vous sur [www.feurs.org](http://www.feurs.org)

**Sous l'autorité directe du Maire, vos principales missions consisteront dans l'application des pouvoirs de police du Maire en matière de stationnement et d'utilisation de l'espace public, lutte contre la délinquance routière ainsi que respect de la tranquillité et salubrité publique.**

**Recrutement par voie statutaire, titulaire du grade de brigadier-chef principal à chef de service police municipale, lauréat du concours, inscrit sur liste d'aptitude, par voie de détachement ou emplois réservés.**

## **QUELLES MISSIONS ?**

---

- Gérer et organiser le service : organisation du travail, gestion des plannings, impulser une dynamique d'équipe, suivre l'activité du service,
- Participer à la définition des orientations de la collectivité en matière de circulation, de stationnement, de tranquillité publique, de salubrité publique,
- Coordonner les activités de police municipale en lien avec la gendarmerie et en transversalité avec les autres services,
- Recevoir et analyser les demandes et doléances des riverains et formuler des réponses appropriées,
- Gestion du Centre de Supervision Urbain,
- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents,
- Appliquer et contrôler les pouvoirs du Maire et arrêtés de police du Maire sur son territoire,
- Assurer la surveillance des abords des bâtiments scolaires et de tous les bâtiments publics,
- Veiller au respect du code de la route et du stationnement (infractions, mise en fourrière...),
- Organiser des missions d'ilotage (rondes régulières), relever les infractions et les signalements en recueillant et transmettant les informations à la hiérarchie,
- Préparer et coordonner l'organisation, dans le périmètre de votre intervention, des événements et manifestations accueillis au sein de la commune,
- Élaborer et/ou participer à l'élaboration des plans liés à la prévention des risques majeurs,
- Gestion de la police funéraire,
- Rendre compte à la hiérarchie des événements survenus pendant le service et des dispositions prises,
- Mener des actions de sensibilisation aux groupes scolaires,
- Préparation et participation aux cérémonies commémoratives et toutes autres manifestations organisées par la collectivité.

## **QUEL PROFIL ?**

---

- Une expérience significative dans ce type de poste est souhaitée,
- FIA PM (formation initiale) et FPA PM (formation préalable à l'armement) souhaitées, Très bonne connaissance du cadre réglementaire relatif au pouvoir de police du Maire,
- Avoir une expérience significative sur un poste similaire, dans l'encadrement et la coordination d'une police municipale,
- Être doté d'une vision stratégique et posséder des capacités de pilotage de projets,
- Aptitude à gérer les situations d'urgence et les conflits,
- Posséder de bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles, courtoisie, pédagogie et diplomatie,
- Capacité à hiérarchiser, à prioriser, à trancher, à régler un différend,
- Avoir une bonne capacité d'écoute et de discernement,
- Aptitudes au travail en transversalité avec l'ensemble des services de la ville,
- Discrétion professionnelle, respect de la confidentialité et de la déontologie,
- Bonne condition physique,
- Titulaire du permis B.

*Pour toute demande de renseignement concernant cette offre vous pouvez joindre le responsable du service au 04.77.27.06.69*

Composition du service de la Police Municipale :

1 responsable du service de Police Municipale, 5 policiers municipaux, 2 ASVP, 1 secrétaire administrative.

Equipements :

1 véhicule sérigraphié, vélos, armes de catégories B et D, EPI spécifiques au métier, cinémomètre, éthylotest.

Cycle de travail hebdomadaire :

Annualisation : cycle annuel de 1607 heures - Travail en journée, soirée et week-end - Horaires adaptés en fonction de la saison.

**CONVAINCU ? REJOIGNEZ-NOUS !**

